# 

**UFR ALLSH - Département Arts**

**S E C T E U R THÉÂTRE**



**MASTER « ARTS DE LA SCÈNE »**

**HISTOIRE ET THEORIE DU PHENOMENE THEATRAL**

**PARCOURS RECHERCHE**

Année 2016-2017

**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

**Adresse de l’Université** :

UFR ALLSH

Département des Arts du spectacle

29, Avenue Robert Schuman

13621 Aix - en - Provence cedex 1

Téléphone standard : 04 13 55 35 35

**Secrétariat du département**

Corinne GORI

Bureau R108 – tél : 04 13 55 35 45

**E-mail :** [corinne.gori@univ-amu.fr](mailto:corinne.gori@univ-amu.fr)

**Inscriptions administratives et pédagogiques – renseignements** :

S’adresser au service de la **Division de l’étudiant** – **SCOLARITE** **bureau n° 06** (tel : 04 13 55 30 82)

Téléphone standard : 04 13 55 30 52 (ou par correspondance)

**Permanences des enseignants** :

Les enseignants assurent des **permanences** au **Bureau n° R117**

**Tél**. 04 13 55 35 50

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom et Fonction de l’Enseignant** | **Semestre 1** | **Semestre 2** |
| Mme Eva HERNANDEZ,  PRAG  Responsable pédagogique du DEUST 1  [eva.hernandez@univ-amu.fr](mailto:evahernandez@wanadoo.fr) | Mercredi 14h30/15h30 | Mercredi 14h30/15h30 |
| Mme Sarah DI BELLA,  PRAG  [dibellasarah@gmail.com](mailto:dibellasarah@gmail.com) | Sur rendez-vous | Sur rendez-vous |
| Mme Anyssa KAPELUSZ  Maître de Conférences  Responsable pédagogique du Master Professionnel  [anyssa.kapelusz@](mailto:anyssa.kapelusz@gmail.com)[univ-amu.fr](http://univ-amu.fr/) | Mardi 13h30/14h30 | Mardi 13h/14h |
| M. Arnaud MAISETTI  Maître de Conférences  Responsable pédagogique de la Licence 3  [arnaud.maisetti@univ-amu.fr](mailto:arnaud.maisetti@univ-amu.fr) | Mercredi 13h/14h | Mercredi 13h/14h |
| M. Michel CERDA  Maître de Conférences Associé  [levardam2@gmail.com](mailto:levardam2@gmail.com) | Jeudi 13h30/14h30 | Jeudi 13h30/14h30 |
| M. Louis DIEUZAYDE  Maître de Conférences  Responsable Pédagogique du DEUST 2  Directeur des Etudes du secteur Théâtre [louis.dieuzayde@univ-amu.fr](mailto:louis.dieuzayde@univ-amu.fr) | Jeudi 13h/14h | Sur rendez-vous |
| M. Yannick BUTEL  Professeur des Universités  Responsable Pédagogique du Master recherche  [yannick.butel@univ-amu.fr](mailto:yannick.butel@univ-amu.fr) | Sur rendez-vous | Sur rendez-vous |

**ORGANIGRAMME DES FORMATIONS**

Les Etudes théâtrales à l’Université proposent : **UN CURSUS COMPLET** délivrant les diplômes suivants :

**- DIPLOME D’UNIVERSITÉ (D.U.) FORMATION AUX MÉTIERS DU THEATRE** (réservé aux non-bacheliers).

- **DEUST FORMATION DE BASE AUX METIERS DU THEATRE** d’une durée de deux ans, le diplôme d’études universitaires scientifiques et techniques (D.E.U.S.T.) est un diplôme à vocation professionnelle. Le nombre de places réduit permet un encadrement soutenu et un travail en petits groupes. L’enseignement professionnel constitue un quart de la totalité des cours et un stage en entreprise permet aux étudiants d’être immergés rapidement dans la vie active.

- **LICENCE ARTS DU SPECTACLE : parcours ARTS DE LA SCÈNE**

- **MASTER ARTS DE LA SCÈNE :**

* **Parcours Recherche : Histoire et Théorie du phénomène théâtral**
* **Parcours professionnel : Dramaturgie et écritures scéniques**

**Structure administrative**

Les Cursus Théâtre dépendent du **Département** **Arts** qui est une composante du **Pôle lettres et Arts** de **l'UFR ALLSH** (Arts, Lettres, Langues, Sciences-Humaines).

* Le Directeur de l’UFR est M. Pierre-Yves Gilles
* La Directrice du Pôle est Mme Aude Locatelli
* Le Directeur du Département Arts est Mr. Nicolas Darbon
* Le responsable du secteur théâtre est Mr. Louis Dieuzayde

**Lieu des Enseignements :**

Les enseignants du secteur Théâtre disposent de deux salles de travail pratique : le théâtre Antoine VITEZ et la salle dite CRPDE (au bord de l’autoroute, près du lycée Emile Zola).

Les cours théoriques sont donnés dans diverses salles banalisées de l’Université (à Aix ou Marseille)

**Bibliothèques** :

Les étudiants disposent de la Bibliothèque Universitaire (dite B.U.) à l’entrée du campus

**Vie associative** :

La section théâtre est reliée de façon organique à une association de développement artistique en matière de Spectacle Vivant, **ASSOCIATION PRESENCES**, assurant une programmation régulière dans le théâtre **Antoine VITEZ**, qui sert de théâtre d'application à l'ensemble des formations.

Téléphone : 04 13 55 35 76

**LES REGLES D’EXAMENS**

**Les périodes d’examens :**

**Session 1 semestre 1 en janvier**

**Session 1 semestre 2 en mai**

**Session 2 semestres 1 et 2 en juin**

**Session de septembre : uniquement pour les stages, rendus de PPP et mémoires de Master.**

**Les examens sont organisés par la division de l’étudiant depuis la rentrée 2014** :

La convocation des étudiants aux épreuves écrites et orales des examens (hors contrôle continu) est faite par voie d’affichage sur les panneaux officiels au moins huit jours avant le début des examens et sont disponibles sur l’ENT.

Les étudiants salariés souhaitant une convocation aux examens doivent en faire à l’avance une demande au secrétariat. Les étudiants salariés peuvent demander en début d’année une dérogation pour être uniquement en contrôle final (formulaire RSE à la division de l’étudiant).

**REGLES DE COMPENSATION**

*Master première année* : les UE se compensent entre elles, les semestres 1 et 2 ne se compensent pas. L’obtention du diplôme intermédiaire de Maîtrise nécessite l’admission aux 2 semestres de master 1.

*Master deuxième année* : La validation de chaque UE est obligatoire. Les semestres 3 et 4 ne se compensent pas. Au sein de chaque semestre, le seuil de compensation en dessous duquel aucune compensation entre UE d’un même semestre n’est possible est fixé à 8/20.

**LA SECONDE SESSION ou SESSION DE RATTRAPAGE**

Un étudiant absent (absence injustifiée) à une épreuve se voit attribuer la mention « défaillant » dans l’épreuve correspondante. Il ne peut obtenir le niveau ou le diplôme à la session correspondante. Il a de plein droit accès à la seconde session dite de rattrapage du mois de juin.

Toute note obtenue à une épreuve, **égale ou supérieure à 10/20** **est conservée d’une session à l’autre.**

Seules les épreuves aux notes inférieures à 10/20 obtenues à la première session sont à repasser à la seconde session, **sauf** si l’unité d’enseignement (UE) (de l’épreuve en question) a été acquise par moyenne.

C’est la note obtenue à la seconde session qui sera validée même si celle-ci est inférieure à celle de la première session.

**Les notes supérieures à la moyenne concernant les épreuves d’une UE non acquise ne sont pas conservées d’une année sur l’autre.** **Seules sont conservées les notes des unités d’enseignement (UE) acquises.**

Il n’y a pas de seconde session pour les masters deuxième année.

**LA SESSION DE REMPLACEMENT**

Il est impératif de s’inscrire à cette session de remplacement auprès de votre secrétariat pédagogique, division de l’étudiant, en début de session d’examen (janvier, mai, juin).

**Cette session est uniquement réservée :**

* aux étudiants ayant le même jour à la même heure un examen à deux Unités d'enseignement d'un même diplôme.
* aux étudiants inscrits sur 2 années (ex DEUST 1 et 2 ou DEUST 2 et LIC 3), l’étudiant doit passer en priorité les examens du niveau inférieur.
* aux étudiants inscrits en double diplôme. L’étudiant devra passer en priorité les examens de son principal diplôme, si les épreuves concernant les 2 diplômes.

**Tout autre cas relève de la session de rattrapage.**

**EVALUATION**

Il existe deux SYSTEMES D' EVALUATION :

(L’étudiant salarié doit choisir en début d'année et ne peut changer qu'en cas de maladie ou problème grave et après accord du responsable d'année. Une demande est à compléter à la division de l’étudiant).

**- LE CONTROLE CONTINU** : Présence obligatoire aux cours et ateliers (contrôle des présences + contrat de contrôle spécifique à chaque enseignement, 15% d'absences excusées est toléré.)

**- L'EXAMEN FINAL** : organisé pendant la période d’examens. les étudiants salariés sont autorisés à ne passer que l’examen terminal uniquement sur justificatifs. Inscription au secrétariat obligatoire, en début d’année. Présence obligatoire aux ateliers et absences tolérées aux cours, contrôle des connaissances et des acquis spécifiques en fin de semestre.

**Les conditions de contrôle pour chaque enseignement seront communiquées par chaque enseignant**.

- le contrôle final ne vaut pas Pour les ateliers. 15% d'absences excusées est toléré.

**MASTER RECHERCHE ET PROFESSIONNEL**

**PRESENTATION DES CURSUS**

**Aix-Marseille Université** propose un cursus d’études théâtrales complet, au sein duquel le Master Arts de la Scène se présente comme la suite logique des formations intitulées DEUST « Formation de base aux métiers du théâtre » et Licence « Arts du Spectacle » (parcours « Arts de la scène »), dispensées dans les cycles précédents. Le parcours en « arts de la scène » est inséré dans le Master Arts, présentant la même structure et regroupant les enseignements en Musique, Cinéma Audiovisuel, Théâtre, Arts plastiques, Médiation culturelle de l’art, sous la direction de Yannick Butel. Ce Master est articulé avec la Formation doctorale « Lettre et arts » et est relié au laboratoire LESA (Laboratoire d’études en sciences des arts)

La visée globale de cette formation théâtrale est cohérente avec l’histoire de cette discipline au sein de l’enseignement supérieur français. Les cursus s’appelaient autrefois « études théâtrales » et assignaient principalement aux formations universitaires une fonction d’étude des œuvres et du phénomène théâtral, formation essentiellement réflexive. Aujourd’hui, l’intitulé des formations est « Théorie et pratique des arts de la scène », c’est-à-dire réflexion *sur* l’art mais aussi implication *dans*l’art. Nous avons toujours comme mission de former des chercheurs en théâtre mais dans une mise en relation entre *théorie et pratique*. Nous avons également à transmettre une formation au théâtre et par le théâtre, dans le cadre d’une pratique démocratique de l’art et dans un contexte historique et professionnel donné.

Le **Master Arts de la Scène** propose deux parcours : **un parcours professionnel** et **un parcours recherche.**

**Le parcours recherche** (P1) est centré sur la formation de futurs chercheurs mais aussi sur un approfondissement théorique destiné aux étudiants déjà insérés dans le milieu professionnel, désireux d'évoluer dans leur parcours personnel et/ou visant des postes de responsabilité dans les métiers du théâtre et de la culture.

Il a pour objectif l’acquisition d'un savoir-faire méthodologique en prise avec la singularité de l’esthétique théâtrale. Tout en développant des outils théoriques issus de l’étude des arts et des sciences humaines, cette formation reste en prise avec la pratique effective de l’art théâtral et les questions actuelles qu’elle soulève. Le maintien d’un versant pratique dans le cadre d’ateliers expérimentaux permet une confrontation effective à la praxis artistique et aux questions théoriques circonscrites par l’expérience concrète.

Le travail de recherche suppose une spécialisation dans un domaine d'étude précis, développée par chaque étudiant dans son projet. Les axes de recherche sont liés à des problématiques actuelles couvrant un large champ du phénomène théâtral : écriture théâtrale contemporaine, approche historique et conceptuelle du phénomène théâtral dans l’espace social et politique ; examen des mutations de la scénographie, de la mise en scène ; problématique de l’acteur au niveau de sa formation et de ses outils ; problématiques liées à l’état de nos sociétés et à l’essor des technologies de l’information et de la communication ; analyse des dispositifs institutionnels.

Cette filière bénéficie d’une articulation forte avec les activités de recherche du LESA (EA 3274),, dont sont membres tous les enseignants-chercheurs, permettant un dialogue avec les autres disciplines artistiques enseignées à l’université d’Aix-Marseille.

***Conditions d’admission en filière recherche : cette filière est ouverte en formation initiale aux étudiants possédant une licence « arts du spectacle » et en formation continue, sur examen du dossier individuel du candidat. Les candidats titulaires d’une maîtrise, d’un master année 1 ou de validation d’acquis professionnels peuvent accéder au niveau 2, sous réserve de l’avis de la commission pédagogique. Aucune admission n’est automatique.***

***Validation : mémoire de 100 pages, soutenance du mémoire.***

**Le parcours professionnel** (P3) met en relation la politique pédagogique de notre université en matière de formation aux arts de la scène (reposant sur l’articulation entre théorie et pratique) avec les besoins professionnels liés aux métiers du théâtre.

Il a pour objectif la maîtrise, à travers des cours et des ateliers, de l'analyse des écritures scéniques et de leur mise en œuvre personnelle, comme artistes de la scène (mise en scène, écriture dramatique, dramaturgie), responsables d'équipements théâtraux (programmation et direction artistique d’un lieu de diffusion), critiques dramatiques. Ce choix d’une formation commune liée à divers postes de travail nous semble répondre au souhait d’une compétence partagée que chaque métier réclame comme centre d'une possible coopération. Il repose sur la conviction qu’artistes, directeurs artistiques et critiques sont conjointement responsables et acteurs des enjeux esthétiques des pratiques théâtrales dans lesquelles ils s'inscrivent. Il s’agit par là de limiter les conséquences néfastes d’un triangle production-diffusion-communication organisé autour du spectacle envisagé comme produit, et de favoriser l'émergence de gestes artistiques forts, qui soient en prise avec notre société, et s’appuient sur une solidarité de métiers dont le spectacle vivant – et le théâtre en particulier – a aujourd'hui besoin.

La formation organise une confrontation précise avec le champ professionnel concerné, à l'occasion de la réalisation finale des projets (mises en scène, écriture, organisation de manifestations…). Chaque étudiant expérimente singulièrement ses connaissances et ses questions artistiques, au contact des réseaux professionnels propres à chaque projet. La formation bénéficie d’un partenariat étroit avec le tissu professionnel régional et national.

### *Conditions d’admission en filière professionnelle : cette filière est ouverte en formation initiale aux étudiants possédant une licence « arts du spectacle » et, en formation continue, sur examen du dossier individuel du candidat. Les candidats titulaires d’une maîtrise, d’un master année 1 ou de validation d’acquis professionnels peuvent accéder au niveau 2 sous réserve de l’avis de la commission pédagogique. Aucune admission n’est automatique.*

***Validation : présentation du projet, mémoire accompagnant le projet, soutenance du mémoire.***

**MASTER RECHERCHE**

**Arts de la scène**

**Histoire et théorie du phénomène théâtral**

**SEMESTRE 7 (30 crédits)**

**THEQ3 (12 crédits) SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE EN SITUATION DE RECHERCHE**

* THEQ3-A Méthodologie de la recherche

**THEQ4 (12 crédits) ELEMENTS DE METHODOLOGIE**

* THEQ41-A (9 crédits) Esthétique générale (mutualisé Médiation et FAI-AR)
* THEQ41-B (3 crédits) Projet tutoré 1

**THEQ6 (6 crédits) ANALYSE D’ŒUVRE**

**SEMESTRE 8 (30 crédits)**

**THER3 (12 crédits) ART ET CULTURE**

* THER3-A Figures du mouvement : l’approche transhistorique

**THER4 (18 crédits) SEMINAIRES ET SUIVI DE LA RECHERCHE**

* THER41-A (3 crédits) Relations théâtrales (au semestre 1)
* THER41-B (3 crédits) Ecritures contemporaines (au semestre 2)
* THER42-A (3 crédits) Projet tutoré 2
* THER43-A (9 crédits) Méthodologie de la recherche 2

**SEMESTRE 9 (30 crédits)**

**THES1 (6 crédits) SEMINAIRE INTERDISCIPLINAIRE EN ARTS**

* THES1-A Cours croisés interdisciplinaires

**THES2 (6 crédits) MODULE DE RATTRAPAGE OU LANGUE VIVANTE APPLIQUEE**

**THES3 (12 crédits) SEMINAIRES DE SPECIALITES**

* THES3-A Relations théâtrales (au semestre 1)
* THES3-B Ecritures contemporaines (au semestre 2)

**THES4 (6 crédits) SUIVI DE LA RECHERCHE**

**SEMESTRE 10 (30 crédits)**

**THET1 (6 crédits) PREPARATION DU MEMOIRE ET DE L’ORAL**

* THET11-A Suivi de recherche
* THET12-A Arts, transversalités, dispositifs

**THET2 (24 crédits) REALISATION DU MEMOIRE ET SOUTENANCE**

P R E M I E R E A N N E E

**SEMESTRE 7 : du 19/09 au 17/12**

**THEQ3 SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE EN SITUATION (12 crédits)**

**THEQ3-A METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 1**

**Arnaud MAÏSETTI**

**Jeudi 9h/11h Marseille, salle ?**

**Les 22 et 29/09 ; 06, 13, 20, 10/11**

L’objectif de ce cours se confond avec la mise en place d’une recherche : son élaboration, sa structuration, ses enjeux. Exercice de préparation à la présentation d’un mémoire de M1, le travail consistera en la mise en place d’un dossier (facsimilé d’un mémoire) qui établira une problématique indicative, corrigée par l’enseignant en charge du suivi de recherche (50%) + projet de recherche corrigé par le directeur de recherche (50 %)

*Le pré-mémoire de M1 et le mémoire de M2 peuvent être encadrés par les enseignants suivants : Y. BUTEL, L. DIEUZAYDE, A. KAPELUSZ, et A. MAISETTI (les rencontrer lors de leurs permanences).*

**THEQ4 ELEMENTS DE METHODOLOGIE (12 crédits)**

**THEQ4-A ESTHETIQUE GENERALE (9 crédits)**

**(mutualisé avec le secteur Médiation Culturelle de l’Art et la FAI-AR)**

**Yannick BUTEL**

**Vendredi 9h/12h Marseille, salle ?**

**Les 23 et 30/09, 07, 14, 21, 18/11**

En note liminaire d’un séminaire consacré à l’esthétique du C.I.D. (ou l’étude du Conforme, de l’Informe et du Difforme en art), il s’agira de rappeler l’histoire et les mutations conceptuelles du terme « esthétique » qui nous engage à penser la question de la forme comme reflet d’un beau travaillé et défini par le discours « académique ». C’est-à-dire, et vraisemblablement aussi, un discours d’exclusion. Dans le prolongement de ce temps I, un temps II articulé à l’idée d’une pratique artistique « postmoderne » qui se fonde philosophiquement, entre autres sur la « fin des grands récits » mais aussi les notions d’espaces plastiques » et « dispositifs », sera l’occasion d’investir le champ protéiforme qu’offre la production artistique aujourd’hui. Ce séminaire prendra appui sur le travail du metteur en scène Jean-François Peyret.

***Evaluation****: contrôle continu. Présence obligatoire*

**Bibliographie indicative :**

* Theodor W. Adorno, Prismes. *Critiques de la culture et de la société*, trad. G. et R. Rochiltz, Paris, Payot,1986
* Hannah Arendt, *Vies politiques*, trad. de l’anglais et de l’allemand par Eric Adda, Jacques Bontemps, Barbara Cassin, Didier Don, Albert Kohn, Patrick Lévy, Agnès Oppenheimer-Faure, Paris, coll. « Tel », Gallimard,1974.
* Georges Didi-Huberman, « Forme avec Présence », *Théâtre/Public*, n°104, Théâtre de Gennevilliers, mars-avril 1994.
* Michel Guérin, *L’Espace plastique*, Bruxelles, éd. La Part de l’œil, 2008.
* Kandinsky, *Du Spirituel dans l’art et dans la peinture en particulier*, trad. Nicole Debrand, édition établie et présentée par Philippe Sers, Paris, coll. « Folio/Essais », Denoël, 1989.
* Paul Klee, Théorie de l’art moderne, édition et traduction Pierre-Henri Gonthier, Paris, coll. « Folio/Essais », Denoël, 1964.
* Jean-François Lyotard, *Que Peindre*, Paris, Hermann, 2008.
* Jean-François Lyotard, *La condition postmoderne,* Paris, Minuit, 1994.
* *Discours, image, dispositif. Penser la représentation,* Textes réunis par Philippe Ortel, L’Harmattan, 2008.

**THEQ53-A REGARD CRITIQUE** *– 2 crédits*

**Yannick BUTEL**

**Vendredi 12h/14h, Marseille**

**Les 23 et 30/09, 07, 14, 21, 18/11**

La critique est parfois un espace de frictions. Et décliner la critique au singulier ne peut que masquer une pluralité de pratiques dont les frontières sont moins certaines que les préjugés qui les dessinent. Critique journalistique, universitaire, essayiste, surfeur et blogueur… exercice de dramaturgie comme le prétendait Bernard Dort, la critique vit dans l’ombre de l’œuvre, l’éclaire, lui nuit, lui reste étrangère. Il s’agira d’interroger le rapport que le sujet (le critique) entretient à l’objet (l’œuvre) à travers le discours qu’il tient sur ce dernier. Il s’agira de penser le lien entre « ce que nous voyons et ce qui nous regarde ».

***Évaluation****: Un exposé oral (50%) et un travail écrit à la maison (50%). Coef. 1*

**Bibliographie indicative :**

Jean-Pierre Thibaudat, *Chroniques d’un chasseur d’oubli*, Bourgois.

Bernard Dort, *Le Spectateur en dialogue*, POL.

Emile Copfermann, *La Mise en crise théâtrale*, Maspero.

Guy Dumur, *L’Expression théâtrale*, Gallimard.

Jacques Rancière, *Le Spectateur émancipée,* La Fabrique.

W. Benjamin, *La Tâche du traducteur.*

Kant, *La Critique de la faculté de juger.*

# THEQ42-A PROJET TUTORE (3 crédits)

# Eva HERNANDEZ

# 10h-18h, Marseille FAI-AR

# Les samedi 5, 6, 7 décembre.

# Cette session de 3 Jours vise à élaborer une dramaturgie appliquée aux travaux scéniques des Master Pro 1. Ces projets de mise en scène, débutés dans le cadre de l’atelier « Mettre en scène », s’appuient sur la pièce de R. del Valle-Inclan, «*Les Cornes de D. Sapristi* », étudiée lors du séminaire d’ « Analyse d’œuvre ». L’accompagnement des praticiens doit permettre l’approfondissement du travail dramaturgique par la confrontation aux besoins réels du plateau. En tant que « regard extérieur », les étudiants en Master Recherche 1 auront également pour tâche de proposer des retours critiques sur ces expériences.

# Evaluation : *Contrôle continu. Évaluation des travaux pratiques (accompagnement, retours…) et compte-rendu écrit.*

**THEQ6**

**ANALYSE D’ŒUVRES (6 crédits)**

# THEQ6-A ANALYSE D’ŒUVRE : *Les Cornes de D. Sapristi*, R. del Valle-Inclan

# Eva HERNANDEZ

# Mercredi 9h - 11h, Aix, salle

# Les 21 & 28 septembre ;

# les 05, 12 & 19 octobre et les 09 et 16 novembre.

# Ce séminaire théorique sur lequel s’appuieront l’atelier « Mettre en scène » et le « Projet Tutoré 1 », vise à s’initier collectivement à l’analyse dramaturgique en vue du passage à la scène. Analyse du texte et de ses enjeux langagiers, esthétiques, sociohistoriques, théâtraux, ainsi que des difficultés que la traduction comporte.

# *Les Cornes de D. Sapristi* se trouve au centre du triptyque théâtral *Carnaval Martial* dont les protagonistes sont des militaires. Il présente une même histoire par des moyens fort différents : marionnette, mélo et une forme ultranationaliste de poésie populaire. Selon ces formes, esthétique et interprétation de l'histoire rapportée changent radicalement.

# Dans la filiation des *comedias* d'honneur caldéroniennes (Siècle d'Or espagnol) comme de l'*Ubu Roi* de Jarry,Valle-Inclán s'empare de la poésie symboliste, du théâtre romantique, du Grand Guignol, du théâtre de boulevard… Le télescopage réussi entre symbolisme et grotesque, entre histoire, dénonciation politique et poésie, ne donne pas lieu à un pastiche ou à un collage mais parvient à construire une unité esthétique forte… l'*esperpento*, dont la capacité à dénoncer sans didactisme, à interroger le théâtre tout en s'ancrant dans l'histoire de l'Espagne du tournant entre le XIXème et le XXème ss. reste à ce jour inégalée.

# La pièce de R. del Valle-Inclan, *Les cornes de D. Sapristi*, sera distribuée en début de semestre par l’enseignante.

# *Evaluation : Contrôle Terminal. Dossier.*

**+ UN SEMINAIRE DU SEMESTRE 2 QUI AURA LIEU AU SEMESTRE 1**

**(voir résumé au semestre 2)**

**THER41-A SEMINAIRE DE SPECIALITE (6 crédits)**

**Théâtre et société (a lieu au premier semestre !)**

**Matthieu CIPRIANI Lundi 13h - 16h Aix, salle (AV)**

**Les lundis 7, 14, 21, 28/11**

L’assemblée théâtrale serait « une assemblée non politique de la *polis*, c’est-à-dire, si l’on veut, comme mise au jour du non politique dans le politique même[[1]](#footnote-2) ». Si le théâtre est issu de la *polis*, rien n’indique que cette manifestation sociale soit par essence politique. Dans ces conditions, le théâtre n’aurait pas pour fonction d’agir dans la cité ni celle de transformer le monde. Nous tenons cette idée de Jean Duvignaud que l’impuissance sociale du théâtre serait inversement proportionnelle à sa puissance de symbolisation. Or, il apparaît que les conditions de réalisation du théâtre politique sont liées à un contexte historique spécifique. Il faut en effet, attendre la révolution industrielle de la fin du XIXème siècle et la naissance du naturalisme et du théâtre ouvrier, pour qu’émerge cette idée selon laquelle la beauté de l’art doit reposer sur son utilité sociale et donc se mettre au service des travailleurs. Mais, c’est au lendemain de la Grande guerre que la notion de *théâtre politique* voit le jour avec Erwin Piscator, pour qui la scène n’est plus seulement le miroir de son temps mais une assemblée politique où l’on juge et décide des modalités d’actions conformément aux exigences révolutionnaires. Il existe aujourd’hui tout un pan du théâtre qui cherche à s’inscrire dans les luttes de son époque et à redistribuer les places et les fonctions des auteurs, des acteurs et des spectateurs. Ce séminaire a donc pour objet de montrer qu’en renouant avec une histoire des théories politiques du théâtre, ces formes contemporaines questionnent à nouveau le statut de l’art et de l’artiste dans la cité.

***Evaluation*** : dossier (coef 1).

**SEMESTRE 8 : du 23/01/17 au 14/04/17**

**THER3**

**ART ET CULTURE (12 crédits)**

**THER3-A ART ET CULTURE : figures du mouvement : l’approche transhistorique**

**Sarah di BELLA**

**Vendredi 9h/12h ou 10h/12h Aix, salle (AV)**

**Vendredi 10h-12h : 27/1 et le 3/2**

**Vendredi 9h-12h : 10/2, 3/3, 17/3, 24/3, 31/3, 7/4, 14/4**

La figure de la danse en cercle est un *topos* de la représentation dans la culture occidentale. A l’instar des *Pathosformel* visés par Aby Warburg au début du 20e siècle et plus récemment étudiés par Georges Didi-Huberman, la danse en cercle ou par le cercle ou par le mouvement circulaire, traverse les époques et les cloisons artistiques, en donnant toujours forme à l’intensification d’un pathos que la figure géométrique du cercle donne à voir comme collectif.

Au contact avec des documents de nature différente –théâtraux, iconographiques, chorégraphiques ; anciens, renaissants, contemporains- nous réfléchirons à la définition d’une méthode qui permette de problématiser et structurer un sujet de recherche interdisciplinaire et transhistorique. Aby Warburg affirmait au sujet de l’étude iconographique des *pathosformel*, qu’elle ne pouvait pas se tenir à l’écart de l’étude des autres formes de représentation, notamment rituelles et théâtrales. On procédera ici en sens inverse : en partant du spectacle vivant, moderne ou contemporain, on cherchera dans l’iconographie la « famille » d’appartenance de la figure de la danse en cercle dont la symbolique est « intensifiée »dans et par chacune de ses représentations.

***Evaluation****: précisée par l’enseignante en début de semestre*

**THER4**

**SEMINAIRE ET SUIVI DE LA RECHERCHE (18 crédits)**

**2 séminaires de spécialité –** *6 crédits*

**THER41-A**

**Théâtre et société (a lieu au premier semestre !)**

**Matthieu CIPRIANI Lundi 13h-16h Aix, salle (AV)**

**Les lundis 7, 14, 21, 28 novembre**

L’assemblée théâtrale serait « une assemblée non politique de la *polis*, c’est-à-dire, si l’on veut, comme mise au jour du non politique dans le politique même[[2]](#footnote-3) ». Si le théâtre est issu de la *polis*, rien n’indique que cette manifestation sociale soit par essence politique. Dans ces conditions, le théâtre n’aurait pas pour fonction d’agir dans la cité ni celle de transformer le monde. Nous tenons cette idée de Jean Duvignaud que l’impuissance sociale du théâtre serait inversement proportionnelle à sa puissance de symbolisation. Or, il apparaît que les conditions de réalisation du théâtre politique sont liées à un contexte historique spécifique. Il faut en effet, attendre la révolution industrielle de la fin du XIXème siècle et la naissance du naturalisme et du théâtre ouvrier, pour qu’émerge cette idée selon laquelle la beauté de l’art doit reposer sur son utilité sociale et donc se mettre au service des travailleurs. Mais, c’est au lendemain de la Grande guerre que la notion de *théâtre politique* voit le jour avec Erwin Piscator, pour qui la scène n’est plus seulement le miroir de son temps mais une assemblée politique où l’on juge et décide des modalités d’actions conformément aux exigences révolutionnaires. Il existe aujourd’hui tout un pan du théâtre qui cherche à s’inscrire dans les luttes de son époque et à redistribuer les places et les fonctions des auteurs, des acteurs et des spectateurs. Ce séminaire a donc pour objet de montrer qu’en renouant avec une histoire des théories politiques du théâtre, ces formes contemporaines questionnent à nouveau le statut de l’art et de l’artiste dans la cité.

***Evaluation*** : dossier (coef 1).

**THER41-B**

**Ecritures contemporaines : Quelle histoire ?**

**Arnaud MAISETTI**

**Mardi 10h/13h Aix, salle (AV)**

**Les 14, 21, 28 et 4 avril**

Écrire pour le théâtre — au moment où il semble s’inventer des formes neuves d’émancipation de sa propre forme — est-il encore possible ? À cette question, la réponse ne pourrait être seulement esthétique et formelle, mais politique, entièrement : oui. Parce que la possibilité de l’écriture théâtrale est son propre défi (lancé à la phrase, à la page, au plateau), elle intervient justement au lieu de cette émancipation, et porte en elle l’exigence qui la traverse. Écrire le théâtre, du théâtre, par le théâtre aujourd’hui ne semble pouvoir se faire et se penser que dans une certaine mise en procès du théâtre lui-même : non pas donc *par opposition* à ce qui peuple la scène aujourd’hui, des arts plastiques à la performance, de la vidéo à la danse, mais à travers ces débords qui sont autant de matières propres à l’écriture, qui exigent en retour une syntaxe neuve. Mais saisir ces enjeux serait moins répertorier les formes nouvelles des écritures à l’œuvre aujourd’hui, que de comprendre dans quelle mesure elles s’inscrivent dans un monde avec lequel elles dialoguent, ou entrent dans un rapport de forces. Car ces écritures paraissent répondre au monde autant qu’elles répondent du monde : aux pensées stériles de la crise, l’émergence de ces écritures travaillent non à se figer pour arrêter le temps et l’envisager, mais à mettre en mouvement ce qui dans les crises de notre temps cristallisent les impasses politiques afin d’inventer des manières d’en sortir. Contre les pensées identitaires, les replis essentiels et les réflexes normés, contre la relation envisagée en terme marchands, des écritures tâchent de faire, *dans* l’écriture *pour* la scène (et au sein même de ce flux singulier et redéfini de la page au plateau) la conquête de nouveaux territoires intimes et politiques, sensibles et éthiques, pour nous réapproprier le monde. C’est en tâchant de comprendre l’histoire présente de certaines écritures contemporaines depuis trente ans, en l’interrogeant via la question du présent et de l’histoire, là où le présent risque de se confondre avec l’instant, là où l’histoire dans l’excès d’actualité tend à faire défaut, qu’on essaiera de dégager lignes de forces et de fuite, et de redéfinir certaines catégories de l’écriture dramatique, ces enjeux et ces moyens, pour trouver des formes de réponse à l’entêtante question d’Hölderlin : « wozu Dichter in dürftiger Zeit ? » (à quoi bon des poètes en temps de manque ?)

***Évaluation****: dossier (coefficient 1)*

**THER42-A Projet tutoré, phase 2 –** *2 crédits*

**Anyssa KAPELUSZ**

**Une séance préparatoire le mardi 16 mai de 11h à 13h, à Aix, salle ?**

**Puis les 18, 19, 20 mai 2017 de 10h à 18, salle CRDPE**

Cette deuxième session de 3 jours consistera, pour les étudiants de Master Professionnel, en un exercice de mise en scène (à partir de contraintes déterminées) et, pour les étudiants de Master Recherche, en un exercice d’analyse (à partir de contraintes déterminées). Nous partirons, pour cette seconde session, des projets personnels des étudiants de Master Professionnel.

**Évaluation** : Contrôle continu (évaluation des travaux pratiques) + compte rendu écrit.

**THER43-A**

**Méthodologie de la recherche 2 –** *9 crédits*

**Arnaud MAISETTI**

**Jeudi 9h/11h Marseille, salle**

**Les 02, 09, 16, 23, 30 /03, 06/04**

Méthodologie du mémoire : suite à un travail préparatoire d’élaboration du mémoire (4 séances), l’étudiant expose les enjeux de sa recherche en présentant un exposé (type conférence) sur son sujet lequel induit : une présentation de la question traitée, la mise en place d’un plan, l’ancrage théorique qu’il a choisi, la bibliographie indicative. En fonction de l’état d’avancement de son étude, il peut être amené à exposer l’une des parties de son travail. Il doit rendre un **pré-mémoire** en juin ou en septembre dont le contenu et la forme seront déterminés durant ces séances.

***Évaluation :*** *Carnet de recherche (notes sur la méthodologie suivie) corrigé par l’enseignant en charge du suivi de recherche (50%) + Remise d’une introduction et de la première partie rédigée, avec bibliographie, corrigée par le directeur de recherche (50%).*

**THER53-A**

**Ecriture critique –** *3 crédits*

*Atelier de master professionnel ouvert aux étudiants de master recherche sans évaluation*

**Yannick BUTEL Mardi 15h/17h Marseille, salle**

**Les 28/02, 14, 21, 28/03 et 04/04, 11/04**

Choisir une stratégie discursive, identifier le récepteur, écrire au regard d’une ligne éditoriale et des déterminismes qu’elle impose. Se définir comme « police esthétique » ou dramaturge, hésiter entre le « papier intime » et l’article prétendant à l’objectivité. Cet atelier de pratique d’écriture critique posera les bases d’une éthique de l’écriture pensée et réfléchie. Les critiques concerneront les arts de la scène, les arts plastiques, les livres et plus généralement l’actualité artistique.

NB : Les étudiants doivent suivre la programmation en Région. Il est souhaitable de maîtriser le traitement de texte.

**En complément des ateliers d'écriture critique**, les étudiants pourront être sollicités et amenés à exercer une pratique professionnelle de la critique pour le compte de l'association l'**Insensé** (site de critique en ligne : insense-scenes.net). Ce complément de formation est indépendant du cursus, laissé à la libre appréciation du comité de rédaction de l'Insensé.

**Emploi du temps cours réguliers MASTER 1**

**SEMESTRE 1**

**MASTER 1 RECHERCHE**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **S. 1** | **LUNDI** | **MARDI** | **MERCREDI** | **JEUDI** | **VENDREDI** |
| 9h-10h |  |  | **9h-11h**  **THE Q6-A**  Analyse d’œuvre  E. HERNANDEZ  **Aix** | **9h-11h**  **THE Q3-A**  Méthodologie de la recherche 1.  A. MAISETTI  **Marseille** | **9h-12h**  **THE Q41**  Esthétique générale  Y. BUTEL  **Marseille** |
| 10h-11h |
| 11h-12h |  |  |
| 12h-13h | **12h-14h**  **THEQ53-A**  Regard critique  Y. BUTEL  **Marseille** |
| 13h-14h | **13h-16h**  **THE R41-A**  Séminaire « Théâtre et Société »  M. CIPRIANI  **Aix** |
| 14h-15h |  |
| 15h-16h |

***Semaines banalisées***

**Sem 1 THE Q42-A Projet Tutoré 1 Les 5, 6, 7 12 Marseille, FAI-AR**

**SEMESTRE 2**

**MASTER 1 RECHERCHE**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **S. 1** | **LUNDI** | **MARDI** | **MERCREDI** | **JEUDI** | **VENDREDI** |
| 9h-10h |  |  |  | **9H-11H**  **THE R43-A**  Méthodologie de la recherche 2  A. MAÏSETTI  **Marseille** | **9h (ou 10h) -12h**  **THE R51-A**  Séminaire  Art et culture  S. DI BELLA  **Aix salle** |
| 10h-11h | **10h-13h**  **THE R61-B**  Séminaire «Écritures contemporaines»  A. MAÏSETTI  **Aix** |
| 11h-12h |  |
| 12h-13h |  |
| 13h-14h |  |
| 14h-15h |
| 15h-16h | **15h00-17h00**  **THE R53-A**  Écriture critique  Y. BUTEL  **Marseille** |
| 16h-17h |

***Semaines banalisées***

**Sem 2 THE R62-A Projet Tutoré 2 Du 19 et 23/24 mai Salle CRPDE**

**Sem 2 THE R52 Atelier exp. Dramaturgique derniers week-end de mars FAIAR**

D E U X I È M E

A N N É E

**SEMESTRE 9 : du 19/09 au 17/12**

**THES1**

**SEMINAIRE INTERDISCIPLINAIRE (6 crédits)**

**THES1-A**

**Cours croisé interdisciplinaire en arts**

*Séminaire spécialisé en relation avec le laboratoire d’Etudes en Sciences des arts prévu pour l’ensemble des étudiants de Master 2 « Théorie et pratique des arts ». Ce séminaire vise à développer la transdisciplinarité et la pluridisciplinarité des formations.*

**Sujet de recherche: «Interrogations sur les phénomènes de captation dans les arts actuels »**

**Enseignants intervenants : Jacques Amblard, Sylvie Coëllier, Louis Dieuzayde, Caroline Renard, Sylvia Girel.**

Invités : à confirmer : Bernard Stiegler, Dynamo

**Le mardi 16h00 - 19h00, AMPHI 6**

**Premier cours le 20/09 puis les 4/10, 18/10, 8/11, 22/11, 6/12 et 13/12/16.**

Séminaire spécialisé en relation avec le Laboratoire d'Études en Science des Arts destiné aux étudiants de Master 2 "Théorie et pratique des arts".

**Ce séminaire vise à développer la transdisciplinarité de nos formations.**

Cette année, nos recherches porteront sur les phénomènes de captation de l'attention. Alors qu'elle a été considérée jusqu'à présent comme une des conditions nécessaires à toute formation intellectuelle, l'attention est désormais un enjeu économique. Pour les médias, elle est une source de valeurs ; pour les réseaux sociaux, un gage de réussite. Désormais étudiée par les neurosciences et la sociologie, elle détermine le fonctionnement des industries numériques et elle entraine de fait une modification de la logique culturelle qui n'est pas sans poser de questionnement éthique

La manière dont nous regardons ou écoutons ce qui nous entoure dépend de la construction de nos perceptions et de notre imaginaire. Or la sursaturation visuelle et sonore à laquelle nous sommes désormais culturellement accoutumés n'est pas sans répercussion sur le monde de l'art. L'esthétique est aussi une affaire de captation des regards et de l'écoute. La reconfiguration de nos régimes attentionnels passe notamment par les effets du choc, de l'anesthésie, de l'aliénation, de la distraction ou de l'abandon qu'il conviendra d'interroger. Comment les oeuvres d'art parviennent-elles encore, dans ce contexte, à moduler la captation de l'attention ? Si le rapport à l'ennui, à la flânerie et à la contemplation ont été largement théorisé au XIXème et au XXème siècle, comment se trame la captation de l'attention ? Quels enjeux esthétiques et politiques s’y inscrivent-ils?  Alors que le "tape à l'oeil" et le "tape à l'oreille" produisent une nouvelle économie du regard, nous travaillerons sur les phénomènes actuels de captation de l'attention du côté de la musique, des arts plastiques, du théâtre et du cinéma.

**THES2**

**MODULE DE RATTRAPAGE OU LANGUE VIVANTE APPLIQUEE (6 crédits)**

Choisir entre les possibilités suivantes :

- un cours de langue à prendre dans la liste des options en faisant attention à votre propre niveau et au niveau prérequis pour suivre ce cours.

- Un séminaire ou cours extérieur au cursus théâtre à négocier avec le responsable pédagogique.

* Un séminaire ou cours interne au cursus théâtre à négocier avec le responsable pédagogique (valable seulement pour des cours non suivis précédemment dans le cursus de l’étudiant)

**Pour valider ce module, il faut impérativement valider l’ensemble de l’UE correspondant (équivalent à 6 crédits)**

**THES3**

**SEMINAIRE DE SPECIALITE (12 crédits)**

**THERS3-A**

**Théâtre et société (a lieu au premier semestre !)**

**Matthieu CIPRIANI Lundi 13h-16h Aix, salle (AV)**

**Les lundis 7, 14, 21, 28 novembre**

L’assemblée théâtrale serait « une assemblée non politique de la *polis*, c’est-à-dire, si l’on veut, comme mise au jour du non politique dans le politique même[[3]](#footnote-4) ». Si le théâtre est issu de la *polis*, rien n’indique que cette manifestation sociale soit par essence politique. Dans ces conditions, le théâtre n’aurait pas pour fonction d’agir dans la cité ni celle de transformer le monde. Nous tenons cette idée de Jean Duvignaud que l’impuissance sociale du théâtre serait inversement proportionnelle à sa puissance de symbolisation. Or, il apparaît que les conditions de réalisation du théâtre politique sont liées à un contexte historique spécifique. Il faut en effet, attendre la révolution industrielle de la fin du XIXème siècle et la naissance du naturalisme et du théâtre ouvrier, pour qu’émerge cette idée selon laquelle la beauté de l’art doit reposer sur son utilité sociale et donc se mettre au service des travailleurs. Mais, c’est au lendemain de la Grande guerre que la notion de *théâtre politique* voit le jour avec Erwin Piscator, pour qui la scène n’est plus seulement le miroir de son temps mais une assemblée politique où l’on juge et décide des modalités d’actions conformément aux exigences révolutionnaires. Il existe aujourd’hui tout un pan du théâtre qui cherche à s’inscrire dans les luttes de son époque et à redistribuer les places et les fonctions des auteurs, des acteurs et des spectateurs. Ce séminaire a donc pour objet de montrer qu’en renouant avec une histoire des théories politiques du théâtre, ces formes contemporaines questionnent à nouveau le statut de l’art et de l’artiste dans la cité.

***Evaluation****: dossier (coef 1).*

**THER41-B**

**Ecritures contemporaines : Quelle histoire ? (a lieu au second semestre !)**

**Arnaud MAISETTI**

**Mardi 10h/13h Aix, salle**

**Les 14, 21, 28 et 4 avril**

Écrire pour le théâtre — au moment où il semble s’inventer des formes neuves d’émancipation de sa propre forme — est-il encore possible ? À cette question, la réponse ne pourrait être seulement esthétique et formelle, mais politique, entièrement : oui. Parce que la possibilité de l’écriture théâtrale est son propre défi (lancé à la phrase, à la page, au plateau), elle intervient justement au lieu de cette émancipation, et porte en elle l’exigence qui la traverse. Écrire le théâtre, du théâtre, par le théâtre aujourd’hui ne semble pouvoir se faire et se penser que dans une certaine mise en procès du théâtre lui-même : non pas donc *par opposition* à ce qui peuple la scène aujourd’hui, des arts plastiques à la performance, de la vidéo à la danse, mais à travers ces débords qui sont autant de matières propres à l’écriture, qui exigent en retour une syntaxe neuve. Mais saisir ces enjeux serait moins répertorier les formes nouvelles des écritures à l’œuvre aujourd’hui, que de comprendre dans quelle mesure elles s’inscrivent dans un monde avec lequel elles dialoguent, ou entrent dans un rapport de forces. Car ces écritures paraissent répondre au monde autant qu’elles répondent du monde : aux pensées stériles de la crise, l’émergence de ces écritures travaillent non à se figer pour arrêter le temps et l’envisager, mais à mettre en mouvement ce qui dans les crises de notre temps cristallisent les impasses politiques afin d’inventer des manières d’en sortir. Contre les pensées identitaires, les replis essentiels et les réflexes normés, contre la relation envisagée en terme marchands, des écritures tâchent de faire, *dans* l’écriture *pour* la scène (et au sein même de ce flux singulier et redéfini de la page au plateau) la conquête de nouveaux territoires intimes et politiques, sensibles et éthiques, pour nous réapproprier le monde. C’est en tâchant de comprendre l’histoire présente de certaines écritures contemporaines depuis trente ans, en l’interrogeant via la question du présent et de l’histoire, là où le présent risque de se confondre avec l’instant, là où l’histoire dans l’excès d’actualité tend à faire défaut, qu’on essaiera de dégager lignes de forces et de fuite, et de redéfinir certaines catégories de l’écriture dramatique, ces enjeux et ces moyens, pour trouver des formes de réponse à l’entêtante question d’Hölderlin : « wozu Dichter in dürftiger Zeit ? » (à quoi bon des poètes en temps de manque ?)

***Évaluation****: dossier (coefficient 1)*

**THES4**

**SUIVI DE LA RECHERCHE (6 crédits)**

**THERS4-A**

**Séminaire de suivi de recherche**

**Yannick BUTEL**

**Jeudi 9h/11h Marseille**

**Les 22 et 29/09 ; 06, 13, 20, 10/11**

L’objectif de ce cours se confond avec la mise en place d’une recherche : son élaboration, sa structuration, ses enjeux. Exercice de préparation à la présentation d’un mémoire de M2, le travail consistera en la mise en place d’un dossier (fac-similé d’un mémoire) qui établira une problématique, un corpus, une bibliographie, un plan, etc.

***Évaluation****: travail en binôme, remise d’un dossier. Coef. 1*

**SEMESTRE 10 : du 23/01/17 au 14/04/17**

**THET1**

**PREPARATION DU MEMOIRE ET DE L’ORAL (6 crédits)**

**THERT11-A Suivi de recherche** – *3 crédits*

**Yannick BUTEL**

**Jeudi 9h/11h Marseille, salle**

**Les 02, 09, 16, 23, 30 /03, 06/04**

Méthodologie du mémoire : suite à un travail préparatoire d’élaboration du mémoire (4 séances), l’étudiant expose les enjeux de sa recherche en présentant un exposé (type conférence) sur son sujet, lequel induit : une présentation de la question traitée, la mise en place d’un plan, l’ancrage théorique qu’il a choisi, la bibliographie indicative. En fonction de l’état d’avancement de son étude, il peut être amené à exposer l’une des parties de son travail.

***Évaluation****: contrôle continu - un exposé oral. Coef. 1*

**THERT12-A Arts, transversalité, dispositifs** – *3 crédits*

– *Cours mutualisé avec l’ERAC*

**Yannick BUTEL**

**Jeudi 13h/16h Marseille, salle**

**Les 02, 09, 16, 23, 30 /03, 06/04**

Ces dernières années, la scène mondiale présente des mutations et des agencements qui rompent avec la représentation classique du théâtre. Crise du personnage, dispositifs, partitions… tout un lexique critique tend à désigner la complexité de ces modes de production comme de réception. Entre la modernité, la postmodernité, le postdramatique… le théâtre n’a jamais fini de questionner le public, n’a jamais fini non plus d’interroger les représentations de nous-mêmes. Présence obligatoire, projection.   
***Evaluation****: Dossier - contrôle continu. Coef. 1*

**Bibliographie indicative**:

Theodor Adorno, L*’Art et les Arts* - Hans Thies Lehmann, *Le Théâtre Postdramatique*

Roselee Goldberg, *La Performance, du futurisme à nos jours*

**THET2**

**REALISATION DU MEMOIRE ET SOUTENANCE (24 crédits)**

**THET2-A**

Travail personnel suivi par le directeur du mémoire, rendu du mémoire et soutenance orale.

Présentation et soutenance des mémoires en juin 2017 ou septembre 2017 (date limite de soutenance : 15 septembre 2017)

**Emploi du temps cours régulier MASTER 2**

**SEMESTRE 1**

**MASTER 2 RECHERCHE**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **S. 1** | **LUNDI** | **MARDI** | **MERCREDI** | **JEUDI** |
| 9h-10h |  |  |  | **9H-11H**  **THE S4-A**  Méthodologie de la recherche 2  Y. BUTEL  **Marseille** |
| 10h-11h |
| 11h-12h |  |
| 12h-13h |
| 13h-14h | **13h-16h**  **THE R41-A**  Séminaire « Théâtre et Société »  M. CIPRIANI  **Aix** |
| 14h-15h |
| 15h-16h |
| 16h-17h |  | **16h-19h**  **THE S1-A**  Séminaire interdisciplinaire en arts  **Aix** |
| 17h-18h |
| 18h-19h |

**SEMESTRE 2**

**MASTER 2 RECHERCHE**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **S. 2** | **MARDI** | **MERCREDI** | **JEUDI** |
| 9h-10h |  |  | **9H-11H**  **THE T11-A**  Séminaire de suivi de recherche 2  Y. BUTEL  **Marseille** |
| 10h-11h | **10h-13h**  **THE S3-B**  Séminaire  « Écritures contemporaines »  Ar. MAÏSETTI  **Aix** |
| 11h-12h |  |
| 12h-13h |
| 13h-14h |  | **13h-16h**  **THE RT12-A**  Arts, Transversalités, dispositifs  Y. BUTEL  **Aix** |
| 14h-15h |
| 15h-16h |
| 16h-17h |  |
| 17h-18h |
| 18h-19h |

**Sem 2 THE T52 Atelier exp. Dramaturgique *Derniers week-end de mars* FAI-AR**

**Equipe enseignante 2016 - 2017**

***YANNICK BUTEL*** Professeurdes Universités en esthétique théâtrale, critique

***SARAH DI BELLA*** Docteur en histoire du théâtre, PRAG contractuelle

***MICHEL CERDA*** Maître de conférences associé, metteur en scène Compagnie LEVARDAMAN

***LOUIS DIEUZAYDE*** Maître de conférences en esthétique théâtrale, comédien, metteur en scène

***EVA HERNANDEZ*** PRAG, traductrice, dramaturge

***ANYSSA KAPELUSZ*** Maître de conférences en esthétique théâtrale, metteur en scène, dramaturge

***ARNAUD MAISETTI***, Maître de conférences en esthétique théâtrale, auteur, dramaturge

***AGNES REGOLO*** PAST, comédienne, metteur en scène Compagnie DU JOUR AU LENDEMAIN

**Chargés de cours professionnels et autres intervenants**

***DAVID BECHU*** Assistant Ingénieur enarts et multi média

***ELYANE BUISSON*** Chargée de production

***PASCAL CESARO*** Maître de conférences en Arts et nouvelles technologies, documentariste

***MATHIEU CIPRIANI*** Comédien, metteur en scène, doctorant

***LOU COLOMBANI*** Chargée de production, directrice du festival KOMM-N-ACT

***SONIA CHIAMBRETTO*** Auteur

***CLAIRE DUFOUR*** Chargée de documentation aux Archives. Secrétaire de documentation, MUCEM

***CLAUDINE DUSSOLIER*** Ingénieur culturel, directrice de la Collection Carnets de rue, éditions L’ENTRETEMPS

***CAROLE ERRANTE*** Comédienne, metteur en scène, Compagnie LA CRIATURA

***JEAN-LUC HERVÉ***  Directeur technique du THEATRE VITEZ

***SOPHIE LEMAIRE***  Chargée de projet, LA FRICHE LA BELLE DE MAI

***AGNES LOUDES*** Secrétaire générale du THEATRE VITEZ

***MAGALIE LOCHON*** Scénographe

***FREDERIC POINCEAU*** Comédien, metteur en scène compagnie LES TRAVAILLEURS DE LA NUIT

***JEAN-PIERRE RAFFAELLI*** Professeur d’art dramatique, Conservatoire de Marseille

***BENJAMIN SALIGNON*** Régisseur du THEATRE VITEZ

***BARBARA SATRE*** Docteur en Histoire de l’art, co-directrice de la Galerie BÉA-BA

***NATHALIE SATTI*** Comptable

***DANIELLE STÉFAN*** Comédienne, metteur en scène, Compagnie TRAFIC D’ARTS II

***ELISE VIGNERON*** Comédienne, metteur en scène, marionnettiste, Compagnie THÉÂTRE DE L’ENTROUVERT

**Structures partenaires de la formation**

**THÉÂTRE ANTOINE VITEZ, AIX**

**LES BANCS PUBLICS, MARSEILLE**

**THEATRE DU BOIS DE L’AUNE, AIX**

**LE COMPTOIR DE LA VICTORINE, L’ART DE VIVRE, MARSEILLE**

**LE CITRON JAUNE, CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE, PORT ST LOUIS DU RHÔNE**

**LA DÉVIATION, ASSOCIATION EN DEVENIR, MARSEILLE**

**LA FRICHE LA BELLE DE MAI, MARSEILLE**

**LES THÉÂTRES DU JEU DE PAUME, GYMNASE, BERNARDINES, AIX ET MARSEILLE**

**THÉÂTRE JOLIETTE-MINOTERIE, MARSEILLE**

**THÉÂTRE LA GARE FRANCHE, MARSEILLE**

**THÉÂTRE DE LENCHE, MARSEILLE**

**THÉÂTRE MASSALIA, MARSEILLE**

**THÉÂTRE DU MERLAN, MARSEILLE**

**ORNIC’ART, FESTIVAL RED PLEXUS, MARSEILLE**

**LE PAVILLON NOIR, AIX**

**LE PÔLE NORD – AGENCE DE VOYAGES IMAGINAIRES, MARSEILLE**

**THÉÂTRE 3 BIS F, AIX**

**(Théâtres signataires d’une charte de coopération avec le Master professionnel)**

**Partenaires pédagogiques**

**ECOLE RÉGIONALE D’ACTEUR DE CANNES (ERAC) : Convention de partenariat pédagogique**

**FORMATION AVANCÉE ITINÉRANTE DES ARTS DE LA RUE (FAIAR) : DESU « Dramaturgie et écritures scéniques dans l’espace public »**

**ASSOCIATION ECUME : Echanges culturels en Méditerranée (Ateliers *Othello* à Bizerte)**

**Recherche**

**REVUE *INCERTAINS REGARDS* – CAHIERS DRAMATURGIQUES, Presses Universitaires de Provence**

**SÉRIE *SCÈNES*, COLLECTION ARTS, Presses Universitaires de Provence**

**LABORATOIRE D’ÉTUDES EN SCIENCES DES ARTS (LESA. EA 3274)**

**REVUE DE CRITIQUE THÉÂTRALE EN LIGNE** [insense-scenes.net](http://insense-scenes.net/)

**SITE DE LA SECTION THÉÂTRE** <http://incertainsregards-theatre.net/>

1. Manfred Werwerth, dans «  Bertolt Brecht », Europe, n° 856-857, août-septembre 2000. [↑](#footnote-ref-2)
2. Manfred Werwerth, dans «  Bertolt Brecht », Europe, n° 856-857, août-septembre 2000. [↑](#footnote-ref-3)
3. Manfred Werwerth, dans «  Bertolt Brecht », Europe, n° 856-857, août-septembre 2000. [↑](#footnote-ref-4)